Le mercredi 10 mars 2010

Le Front

CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES
ANSELME-CHIASSON
18 AVE ANTONINE-MAILLET
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON N.-B. E1A 3E9

Réflexion budgétaire :

Vers une hausse de la cotisation étudiante

FÉÉCUM

Retour sur les Olympiques

Cette semaine dans **Le Front**

Michaël Rancourt en ***pestacle***
Vincent Guitard : **artiste peintre**
Les **Salons d'administration**, la **suite**
Les **Aigles Bleues s'inclinent** en **finale**

the old cosmo

MERCREDI
Soirée des étudiants chaque mercredi. Entrée gratuite. Consommations à prix réduit toute la soirée et Angry Candy, version acoustique.

VENDREDI
Vendredi, soirée Jazz de 17 h à 22 h au sous-sol.
À l'étage, les DJ les plus populaires de la région font jouer la meilleure musique de 21 h à 2 h. Consommations à prix réduit toute la soirée. Droit d'entrée 3,50 $.

SAMEDI
C'est ici que tout le monde vient fêter le samedi soir. Groupes sur scène au sous-sol et DJ à l'étage. Consommations à prix réduit toute la soirée

DIMANCHE
Le DIMANCHE est la SOIRÉE DE L'INDUSTRIE DES SERVICES où nous invitons toutes les personnes travaillant pour l'industrie des services à faire la fête chez nous. Rik et Brendan au sous-sol de 22 h à 2 h. Entrée gratuite et consommations à prix réduit toute la soirée.

Vendredi 12 mars - Theresa Malenfant
Samedi 13 mars - MacBeth

the old cosmo

cosmo

Gala para-académique 2010

Bulletin de mise en candidature

Le temps est venu de reconnaître l'implication para-académique des étudiantes et étudiants qui ont contribué à la qualité de la vie universitaire au campus de Moncton tout au long de leur séjour à l'Université de Moncton. Vous les avez vus s'investir dans de multiples projets au campus et c'est pourquoi nous vous demandons de nominer les candidat.e.s de votre choix pour le Gala para-académique 2010, qui aura lieu le mercredi 24 mars à 19 h à la salle multifonctionnelle du Centre étudiant.

***À noter que les cinq membres de l'exécutif de la FÉÉCUM 2009-2010 ne sont pas admissibles à ces prix.**

S.V.P. retourner ce bulletin de mise en candidature dûment complété à la réception de la FÉÉCUM, local B-101 Centre étudiant, avant 16 h 30 le vendredi 12 mars 2010, ou envoyez un courriel avec vos nominations à comfee@umoncton.ca. Si vous pouvez expliquer votre nomination, vous aiderez grandement le comité de sélection.

Veuillez prendre note que le prix Sport récréatif pour le.la Responsable étudiant.e de l'année sera décerné par le S.A.R.

Veuillez remplir le bulletin de mise en candidature suivant afin de nommer des personnes pour chacune des catégories suivantes :

Recrue de l'année - Étudiant.e à sa première année au campus de Moncton s'étant le plus illustré.e au sein du milieu étudiant et pour la cause étudiante.

_____

Politicien.ne de l'année - Étudiant.e qui s'est démarqué.e par son sens de la politique et son implication à la vie socio-politique du Campus.

_____

Avancement de la cause étudiante (non-étudiant) - Membre de la communauté qui par son implication et/ou ses activités a le plus aidé à l'avancement de la cause étudiante.

_____

Impliqué.e MAUIs de l'année - Étudiant.e bénévole ou boursier.ère s'étant le plus illustré.e à titre de journaliste écrit, par son implication au sein du journal étudiant Le Front ou du Journal Sans Frontières, ou de membre de l'équipe radio à la station radiophonique CKUM.

_____

Artiste de l'année – Étudiant.e s'étant le mieux démarqué sur le campus et à l'extérieur dans les divers domaines des arts (arts plastiques et de scène, musique, littérature et autres).

_____

Impliqué.e de l'année - Étudiant.e qui s'est illustré.e par son importante implication dans la cause étudiante et au sein du milieu étudiant. Ce prix récompense la qualité de l'implication d'un étudiant.e, ses efforts et sa contribution à améliorer le milieu étudiant (avec ou sans rénumération).

_____

Professeur.e de l'année - Membre du corps professoral qui s'est illustré.e par son importante contribution à la vie, à la cause et/ou aux affaires étudiantes.

_____

Délégation étudiante de l'année - Délégation étudiante qui a le mieux représenté l'Université de Moncton sur le plan de la performance lors d'une rencontre interuniversitaire.

_____

Ambassadeur.drice de l'année - Prix accordé à l'étudiant.e s'étant le plus distingué.e individuellement à l'extérieur du campus comme représentant.e de l'U de M par sa participation à diverses activités dans le cadre de son implication étudiante, tous domaines confondus.

_____

Événement de l'année - Événement étudiant qui a retenu l'attention et qui s'est démarqué de par son succès, son impact et son originalité.

_____

Nouvelle initiative de l'année - Un nouveau projet ou nouvelle activité organisé au cours de l'année qui fut apprécié par les étudiant.e.s par son dynamisme et son originalité.

_____

Prix Conseil étudiant - Étudiant.e qui s'est démarqué.e par son engagement et par la qualité de son dévouement au sein de votre programme, département ou faculté (les membres des conseils étudiants de faculté/école ne sont pas admissibles à ce prix).
Votre programme, école ou faculté : _____ Votre nomination : _____

Étudiant.e international.e de l'année - Étudiant.e international.e qui s'est démarqué par son engagement et la qualité de son dévouement dans le milieu étudiant (les membres du conseil étudiant de l'AEIUM ne sont pas admissibles à ce prix).

_____

Pour fins de vérification (confidentialité assurée), merci de fournir votre nom : _____ et votre numéro de téléphone et/ou courriel : _____

L'équipe

Vice-présidente MAUI - Le Front
Marie-Claude Lyonnais

Rédacteur en chef
Mathieu Roy-Comeau

Rédactrice adjointe
Catherine Allard

Rédactrice culturelle
Carolane Morneau

Rédacteur international
Jacques Gallant

Rédacteur sportif
Bobby Therrien

Journalistes
Madeleine Arseneau
Jason Chiasson
Normand D'Entremont
Katia McEvoy
Martin Savoie

Chroniqueur
Marc-André LeBlanc

Graphiste
Lui

Livreur
Jean-Louis Hébert

Correction
Karine Cyr
Guillaume Lavoie

Publicités
Myriam Boudreau

Pour vous joindre à l'équipe du Front :
lefront@umoncton.ca

Le Front est un hebdomadaire publié par les Médias Acadiens Universitaires Incorporés.

Direction et rédaction :
Centre étudiant, local B-202, Moncton (N.-B.) E1A 3A9 | Tél. : (506) 863-2013 | Téléc. : (506) 858-4524 | Courriel : lefront@umoncton.ca

Publicité :
Tél. : (506) 383-7431 | Courriel : myriam.boudreau@acadienouvelle.com

L'impression est réalisée par Acadie Presse, 476, boul. St-Pierre Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3.

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour la publication la semaine suivante. Les textes doivent être remis par courriel en format MS-Word à l'adresse lefront@umoncton.ca

FÉÉCUM
Augmentation de la cotisation étudiante

CATHERINE ALLARD

Le conseil d'administration de la FÉÉCUM s'est réuni le 26 février dernier dans le but d'effectuer une réflexion budgétaire. Les budgets sont de plus en plus serrés et au moment de terminer la réunion, les membres du C.A. en sont venus à la conclusion qu'il n'était plus raisonnable de couper les dépenses et donc les services de la FÉÉCUM, mais qu'il était plutôt temps d'augmenter la cotisation étudiante à la Fédération.

La présidente de la FÉÉCUM, Tina Robichaud, explique : «à chaque année lorsque vient le temps de faire l'exercice budgétaire, on réalise qu'on est de plus en plus serré. On n'a plus aucune sécurité financière ou de coussin si quelque chose arrive.» Elle ajoute que la situation doit changer : «soit on coupe encore plus dans les dépenses de la FÉÉCUM, donc on réduit les services, soit on augmente la cotisation étudiante, on n'a plus le choix.» Les membres du C.A. étaient tous en accord avec la proposition d'augmenter la cotisation étudiante à la FÉÉCUM, malgré que la valeur de l'augmentation n'ait pas été fixée.

Selon les dernières discussions, l'argent supplémentaire servirait principalement aux conseils étudiants, au fonds de stabilisation de la FÉÉCUM, ainsi qu'aux dons que fait la Fédération aux différentes associations et comités du campus. Plusieurs personnes présentes ont aussi souligné qu'il serait grandement temps d'augmenter le salaire des employés de la FÉÉCUM.

Les étudiants à temps complet de l'Université de Moncton paient une cotisation de 134 $ à leur fédération étudiante. En ajoutant à ce montant le frais média de 17 $, les étudiants déboursent un montant total de 151 $ par année pour avoir accès à tous les services et activités de la FÉÉCUM. En comparaison, les étudiants qui fréquentent Mount Allison University paient une cotisation de 212 $ à leur fédération étudiante. Pour leur part, les étudiants de St-Thomas University, Acadia University et University of New Brunswick déboursent respectivement 196 $, 193 $ et 174 $ pour des services similaires à ceux offerts par la FÉÉCUM.

Stefan St-Pierre, vice-président externe de l'association étudiante de la Faculté des sciences de l'Université de Moncton, explique l'importance d'une augmentation : «La FÉÉCUM roule à déficit tout de suite, on coupe des services partout et les conseils étudiants manquent de fonds, c'est clair qu'on a besoin de plus d'argent. Si on ajoute un petit 20 $, disons, à la somme payée, ça va faire en sorte qu'on va pouvoir offrir plus de services et mieux répondre aux besoins des étudiants et des conseils.»

Le montant exact de l'augmentation devrait être déterminé avant l'entrée en fonction du nouveau conseil exécutif de la FÉÉCUM en avril.

EN BREF
Nouveau conseil de kiné et récréo

Les membres du Conseil exécutif de l'école de kinésiologie et de récréologie pour l'année 2010-2011 ont été élus le 24 février dernier. Andréanne Roy, la nouvelle présidente, sera épaulée dans son travail par Danielle Vienneau (vice-présidence externe), Mathieu Frenette (vice-présidence interne), Charles Tousignant (trésorier) et Marilène Melancon-Turgeons (secrétaire). Le nouveau Conseil amorce son mandat le 1er avril 2010. *MRC*

ÉDITORIAL

Éditorial

Une décision collective

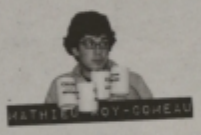

Le thème est à nouveau à l'ordre du jour; devant des états financiers toujours plus serrés, année après année, le Conseil d'administration de la FÉÉCUM songe à augmenter la cotisation étudiante.

C'était l'unique sujet de la dernière réunion du C.A., le 26 février 2010, et devant un budget provisoire annonçant un déficit de 10 000 $ pour l'année 2010-2011, il est rapidement devenu clair que le statu quo n'était plus une option. Deux choix s'invitent alors à la table : couper dans les dépenses ou augmenter les revenus.

À observer chacune des lignes du budget de la Fédération, on voit difficilement où couper. La péréquation aux conseils étudiants n'a pas été augmentée depuis dix ans et certains d'entre eux ont un budget tellement serré qu'ils trouvent à peine de quoi faire une activité par semestre. Il est vrai, toutefois, que certains conseils s'en sortent plutôt bien.

Les employés de la FÉÉCUM n'ont pas non plus de salaire extraordinaire. Comme pour la péréquation aux conseils étudiants, les salaires des employés aux communications et à la recherche n'ont pas augmenté depuis un bon moment. S'ils venaient à quitter la Fédération, le recrutement s'avérerait difficile avec ces salaires.

Dans les autres dépenses, aucune ne semble réellement superflues et on trouve facilement des endroits où quelques dollars supplémentaires ne feraient pas de tort.

À la fin de la réunion, un consensus semblait s'être établi chez les représentants des étudiants en faveur d'une sensible hausse de la cotisation étudiante pour l'an prochain. Par contre, cette fois, pas question de répéter la bêtise de 2008, alors que la possibilité d'augmenter la cotisation avait fait l'objet d'un référendum pour être finalement rejetée par les étudiants.

A-t-on déjà vu un gouvernement faire un référendum avant d'augmenter les impôts? Évidement pas! Il ne s'agit pas ici de nier la démocratie, mais de ne pas demander à chaque étudiant de prendre une décision individuelle alors que la question est d'ordre collectif. Ce n'est pas individuellement que l'on bénéficiera d'une augmentation de la cotisation étudiante, mais bien collectivement.

Si la question ne doit pas passer par un référendum, cela ne signifie pas que les étudiants n'ont pas leur mot à dire, au contraire. Le 21 mars, le C.A. se réunira à nouveau pour prendre une décision en ce qui a trait à la cotisation étudiante. D'ici-là, c'est l'occasion pour les étudiants d'aller dire à leurs élus directement dans leurs facultés ce qu'ils pensent d'une augmentation de la cotisation.

Cependant, au final la décision reviendra à ceux qui ont été élus pour diriger la Fédération étudiante dans l'intérêt collectif de ses membres. Et pour bien défendre cet intérêt général, la FÉÉCUM devra avoir un budget décent et à la hauteur des défis qui l'attendent au cours des prochains mois et des prochaines années.

OPINION

Le Sénat académique et l'ABPPUM doivent s'entendre

J'aimerais, par la présente, exprimer quelques opinions/critiques/remarques quant aux événements et aux discussions se rapportant au fameux processus de dialogue et de réflexion (sur l'avenir de l'Université et sa pérennité) lancé par le comité ad hoc du Sénat académique.

En premier lieu, il semble que les seules choses qui soient ressorties de ce processus jusqu'à date sont des critiques à l'égard de la méthodologie employée par le comité ad hoc. Je ne ferai donc pas exception à la règle en apportant ici deux éléments qui, je crois, n'ont pas été mentionnés dans la dernière édition du Front. L'une des premières choses qui saute aux yeux en examinant cette situation est selon moi l'ordre illogique dans lequel le Sénat a placé « reconfiguration » et « évaluation de la carte des programmes ». Selon le Sénat, il serait plus efficace de reconfigurer entièrement la structure des programmes offerts à l'Université pour ensuite les remettre systématiquement en question et (potentiellement) abolir certains d'entre eux. Il est donc possible que certains groupes de personnes, sous les exigences du Sénat, aient à dire adieu à des programmes sur lesquels ils ont mis tant d'efforts lors de la reconfiguration. Il est facile de se convaincre que ceci n'est pas l'approche idéale quand on cherche à optimiser les ressources disponibles.

Quant au problème de l'anonymat des programmes, il me semble être sans issue. Soit on garde l'anonymat, alors on ne peut évaluer adéquatement la viabilité d'un programme, car il est impossible de juger l'étendue de son impact social. Soit on identifie les programmes, alors le processus en entier devient une guerre défensive où chaque groupe tente de protéger ses programmes. Il s'agit donc d'identifier un processus qui contourne cette problématique…pas facile.

Toutefois, en réponse à toutes les critiques (y compris les miennes) apportées contre le «dialogue», je dirai ceci: peu importe la nature du processus mis en place afin de régler les problèmes présents à l'Université, et peu importe l'instance d'où il provient, il sera toujours plus facile et tentant de critiquer ce processus que de se mettre au travail et de réellement tenter d'apporter des solutions à ceux-ci. On pourrait facilement s'attaquer à ce dialogue pendant des mois, sans jamais accorder le moindre effort à la résolution des problématiques d'intérêt. On pourrait même, à l'extrême, se retirer du processus, car on manque de confiance envers l'instance qui organise le processus.

En effet, s'il y a bien une chose qui était claire lors de la rencontre du 19 février, c'est la méfiance tenace qu'exhibe l'ABPPUM envers le comité ad hoc du Sénat académique (ou peut-être est-ce envers le Sénat même). Les affirmations (gratuites) selon lesquelles le processus de dialogue est « faussé d'avance » laissent sous-entendre qu'il existe une vieille rancune ainsi qu'un sérieux problème de communication entre ces deux parties. Fondée ou non, ce genre d'affirmation n'est d'aucune aide à notre situation et ce n'est qu'en réglant ce conflit que les choses pourront réellement avancer. Voici donc, à mon avis, la première piste de solution afin d'assurer le développement et la pérennité de l'Université; accroître les communications entre le Sénat et l'ABPPUM de sorte qu'ils se parlent « en pleine face » de façon responsable et mature (ce qui n'est pas du tout le cas jusqu'à présent).

Alexandre Melanson
Étudiant en physique 4e année

LeFront

Participer au Front, ça t'intéresse?
Rien de plus simple

Écris-nous : lefront@umoncton.ca
Viens nous voir : les lundis à 11 h 15
au local B-202 du Centre étudiant

C'est pas parce qu'il reste 4 Front à parraître que l'on a pas besoin de vous!

OPINION (!)

CHRONIQUE
Un anniversaire qu'elle n'oubliera jamais

Jacques GALLANT

Le 19 février était l'anniversaire de Helena Guergis, ministre d'État (Condition féminine). Mais elle n'a pas reçu de gâteau, de cadeaux, de gros becs sur chaque joue de la part de son mari. En fait, elle n'a rien reçu du tout, car elle était prise à l'aéroport de Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard, tentant désespérément de monter à bord d'un avion qui quittait pour Montréal sous peu.

Peut-être c'est ce manque d'affection pour ses 41 ans qui a poussé Mme Guergis de se lancer dans une superbe crise de colère, décrite comme du jamais vu par les employés d'Air Canada. Ou peut-être c'est le fait que comme ministre, Mme Guergis pensait que, même si elle était arrivée seulement cinq minutes avant le départ de son avion, elle avait le droit divin d'y monter immédiatement.

Dans tous les cas, il n'y a rien qui explique son comportement inacceptable. Après qu'on lui ait expliqué qu'elle devrait passer à travers la sécurité de l'aéroport, Mme Guergis, ministre au bas profil, s'est transformée soudainement en impératrice du monde. Elle a hurlé qu'elle était prise dans un « hell hole », elle a lancé ses souliers à un employé après qu'on lui ait demandé de les enlever et elle a indiqué qu'elle travaillait son cul pour les citoyens de l'Île. Avis à Stephen Harper : trouve-toi une gardienne afin de t'assurer que tes ministres savent mieux se comporter. On se rappelle tous de Maxime Bernier.

Bien que son comportement erratique devrait suffire pour la mettre à la porte, ce sont plutôt les commentaires de la députée de Simcoe-Grey (Ontario) par rapport à l'Île-du-Prince-Édouard qui ont enragé la province. Selon Mme Guergis, l'Île serait un « hell hole ». C'est le temps que la madame élitiste enlève la frange de ses yeux afin de voir que ce pays comporte dix provinces et trois territoires et qu'elle ne peut pas dénigrer une province plus petite d'une façon si publique juste parce qu'elle était « frustrée ». Elle n'est pas la reine. Si elle cherchait des gens qui allaient lui faire la révérence, elle n'en trouvera pas à l'Île-du-Prince-Édouard.

En effet, Helena Guergis a accentué son amour éternel pour la province insulaire lorsqu'elle a publiquement offert ses excuses, le 25 février, signalant qu'elle était devenue un peu émotionnelle. Pleurer parce qu'elle était en retard aurait été un peu émotionnel – agir comme un enfant de cinq ans est carrément quelque chose d'autre.

De son côté, le Parti libéral a appelé pour la démission immédiate de la ministre. Mais que cet appel devienne une réalité a été rendu douteux après que le Bureau du premier ministre ait affirmé qu'il acceptait les excuses de Mme Guergis. Encore une fois, Stephen Harper protège ses ministres troublés et démontre que la réaction du peuple équivaut à peu. Comment peut-on oublier le jour où la ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt, a décrit le manque d'isotopes pour les traitements de cancer comme « sexy » et que M. Harper est resté à ses côtés? Quand verra-t-on le jour où nos élus répondront pour leurs actions? Tant que le Parti conservateur est au pouvoir, c'est déjà facile de deviner la réponse.

Et quant à Helena Guergis, qui a « travaillé son cul » pour les gens de l'Île-du-Prince-Édouard, elle devrait savoir que c'est nous qui travaillons nos culs afin de payer son salaire, incluant son vol à Montréal. On a probablement même payé ses souliers qu'elle a lancés vers l'employé d'Air Canada. En tant que citoyens, on s'attend à ce que nos élus à Ottawa se comportent à un niveau beaucoup plus respectable.

Donc la prochaine fois que Helena Guergis atterrira à l'Île-du-Prince-Édouard, elle ne devrait pas s'attendre à ce qu'on lui déroule le tapis rouge. Mais qu'elle salisse ses précieux Pradas dans le sol rouge après avoir été expulsée de l'aéroport de Charlottetown est, par contre, une grande possibilité.

ARTS & CULTURE

Elton John, Éric Lapointe, The Bee Gees et Claude Dubois

À Moncton le temps d'une chanson

Carolane MORNEAU

Le 25 février dernier, l'imitateur et humoriste Michaël Rancourt présentait à Moncton l'avant-dernière représentation de sa tournée hommage à ses 20 ans de carrière. C'est devant une salle à peine remplie à moitié qu'il a offert ses plus grandes imitations et plusieurs numéros hilarants.

Passant d'Éric Lapointe à Elton John, Michaël Rancourt a fait tout ce qu'il pouvait afin de réveiller la petite foule devant lui, qui a d'ailleurs mis du temps à se laisser impressionner par son talent. Ce n'est qu'après l'avoir entendu imiter Garou à la perfection que les gens ont commencé à taper des mains et à chanter les refrains qui ont suivi. Rancourt a fait un clin d'œil à Jeunesse d'aujourd'hui, une émission très populaire au Québec qui a été présentée de 1962 à 1974. Il a également choisi d'imiter Wilfred LeBouthillier, spécialement pour sa foule néo-brunswickoise, en précisant pendant le numéro que « Ça fait longtemps que je ne l'avais pas fait celle-là ». En première partie, on a aussi pu entendre Ginette Reno, Jean-Pierre Ferland, Phil Collins, Michael Buble et plusieurs autres. Un des moments les plus époustouflants a été son interprétation de la chanson Hotel California du groupe The Eagles.

La deuxième partie du spectacle a débuté sur une note un peu plus humoristique. Il a d'abord fait, comme il l'a nommé, des « adaptations de chansons d'enfants ». Il a montré ce qu'aurait eu l'air la chanson de Passe-partout chantée par Fernand Gignac, le refrain de la Souris verte par Plume Latraverse et celui de Mini Fée par Michel Louvain. Il a ensuite incarné le populaire Michel Barette dans un numéro d'humour, racontant une histoire rocambolesque, qui s'est terminée sur la chanson Staying Alive des Bee Gees. Michaël a par la suite démontré la grandeur de son répertoire en chantant du Paul Piché, Gerry Boulet, Pink Floyd et Roy Obison (Pretty Woman). Il s'est même risqué à imiter le grand Elvis, qu'il a réussi avec brio. Les gens, qui étaient maintenant très à l'aise de chanter les chansons qu'ils connaissaient, n'ont pas hésité à se lever lorsque Michaël les a invités à le faire pour la chanson YMCA.

Cet imitateur hors pair ne fait pas seulement que des voix, mais également des instruments de musique. À plusieurs reprises, on a pu le voir faire des solos de saxophone ou de guitare. Il faisait aussi lui-même ses bruits d'harmonica. Lorsqu'il est revenu sur scène pour remercier le public en fin de spectacle, il a offert en rappel des bruits de la nature comme des loups et des oiseaux.

Michaël Rancourt est présentement en train de finaliser l'écriture de ses tout nouveaux numéros qui feront partie de son nouveau spectacle. Il présentera cet été un aperçu de ces imitations au Québec.

Sortir du vide

Troisième extrait

Mélissa BOVIN-CHOUINARD

Je ne sais pas combien de temps j'ai pu garder mon souffle, suspendre le temps. La poussière fourmillait à travers l'unique filament de lumière présent dans la pièce. Cette poussière cherchait possiblement un poumon où se loger, un être humain à persécuter, mais aucun de nous, ni l'étrange enfant esseulé, ni moi n'avions un respire qui pouvait, en cette seconde, accueillir cette minuscule poussière. Elle fut donc obligée d'errer dans la pièce en attente d'un mouvement.

Un affligeant silence tenaillait la pièce, une portée en suspend. Cet enfant commençait à me donner la chair de poule. Une chair de poule indescriptible tant la pitié de la scène me la donne. Cet enfant ne semble pas sentir ce malaise qu'il provoque en moi. Au moment même où il a seulement ouvert la bouche, il y a de cela près d'un siècle, les mots n'avaient plus de sens pour moi. Moi qui suis dans une boîte pour la majorité du temps, seul, à contempler la tristesse de mon horizon, un enfant apparaît, seul lui aussi, dans une boîte, sa maison, à attendre des parents absents. Je me voyais dans un cauchemar où des caméras me surveillent ou encore dans un laboratoire expérimental où des scientifiques foutent leur nez juste au dessus de moi et me placent dans des situations invraisemblables juste pour voir ma réaction. Eh bien FOUTAISE. Je ne suis pas là pour faire rire de moi.

La tempête qui fait encore rage dehors me fouette le visage. Je tente de m'enfuir, mais comme le rat du laboratoire, je tourne dans ma roue, je m'essouffle dans ma propre vie, dans mon propre désarroi. Si la réalité c'est la neige qui fond tranquillement sur ma joue et cette eau glaciale qui entre dans mes pores, l'enfant mystère qui agrippe ma veste ensanglantée ne fait certainement pas partie de ce réel. En effet, je sens sa main frêle près de ma peau, comme une plainte d'un animal qui voit l'espoir de comprendre. Mais comprendre quoi ? Depuis ma naissance que, moi-même, je ne comprends pas la signification du trajet que j'ai à faire. Mais est-ce que ce ne serait pas parce que LUI a en effet compris et qu'il veut me montrer le chemin.

Les mots sont de trop dans le regard brouillé qu'il m'adresse.

Une minute, deux, peut-être trois nous sépare d'un moment important de ma vie.

Sous sa couette, dans le noir et le silence, il tâte et semble chercher quelque chose. Une faible lueur, d'on ne sait trop où, permet à mes yeux de voir l'objet que me tend l'enfant. Une photo. Mon regard ne s'arrête pas sur la photo qu'il affiche tout près de mon visage, mais plutôt sur le mur derrière ce petit être fragile. Derrière son ombre ce mur, imprimé d'un temps meilleur ou bien seulement d'un temps tout court pour cet enfant. On ne pourrait pas croire que c'est lui qui a fait une si belle œuvre sur un mur ensoleillé.

Pourquoi je ne téléphone pas aux secours plutôt que de me trouver en face d'un enfant qui semble chercher ses parents. Aucune idée. Moi qui étais tellement seul sous les bidons, me retrouve maintenant sous l'étincelle d'un enfant.

Je tends la main, il me rend la sienne. Les genoux au tapis, mon corps tend vers l'avant, faible. La photo est maintenant étendue au sol, sous ma tempe. Clignant des yeux avant d'éteindre la lumière sur ma journée, je vois la femme sur la photo. Vide.

LeFront
...en kiosque tous les mercredis matin

ARTS & CULTURE

Portrait de la semaine
Vincent Guitard

Le Front : Ça fait combien de temps que tu es à l'université ?

Vincent Guitard : Ça fait présentement quatre ans que je suis à l'université.

LF : Tu es dans quel bac ?

VG : Je suis en arts visuels, orientation enseignement. Je termine mon bac en arts visuels cette année pour ensuite continuer deux autres années en éducation.

LF : As-tu commencé l'université dans ce bac ?

VG : Oui, je voulais absolument œuvrer dans le domaine des arts visuels.

LF : Qu'est-ce que tu aimes le plus de ce bac ?

VG : Sans aucun doute, la peinture. C'est un médium qui a un contrôle que l'on ne retrouve pas dans les autres domaines. Tu peux mettre toutes les couches, l'épaisseur et la texture que tu veux, il y a toujours un moyen de revenir en arrière, de repeindre et même sabler ta toile. Cependant, ce que je préfère le plus est le grain de la toile. Avec une brosse sèche on peut aller chercher de simples détails et donner des subtilités au tableau. Ce qui rend le bac encore plus plaisant c'est la gang. On est un petit groupe, mais on est une petite famille. Ils sont toujours partants pour être les modèles de mes tableaux, même si je les peins avec des oreilles de lièvre ou une queue de rat ! (sourire)

LF : Quel est le ou les projet(s) dont tu es le plus fier ?

VG : Ce sont les peintures que je travaille présentement dessus pour l'expo des finissants. J'ai fait un série d'œuvres sur Alice au pays des merveilles et pour l'expo, j'explore d'autres contes et histoires populaire tels que Hansel et Grethel, Le magicien d'Oz et Le petit Chaperon rouge. Ma préoccupation principale dans mon travail est l'appropriation et le détournement de conte et l'intégration de celui-ci dans une tradition picturale. J'incorpore des gens réels du présent et de mon milieu (les étudiants en arts visuels), afin de posséder une qualité d'intercesseur entre l'univers réel et l'univers imaginaire du conte.

LF : Qu'as-tu accompli de plus gros jusqu'à maintenant ?

VG : Ce doit être mon tableau que je fais présentement sur « Hansel et Grethel ». Il mesure environ 12 pieds de large et 6 pieds de haut. J'aime beaucoup travailler les grands formats pour que mes personnages soient de grandeur nature. Comme le dit si bien Mario LeBlanc, un de nos amis en arts visuels: « Go big or go home ! »

LF : Est-ce que tu as fait quelque chose d'inusité, que tu n'étais pas habitué de faire ?

VG : L'an passé, il fallait faire une grande abstraction et se laisser aller sur la toile. J'ai fini par faire un tableau avec des assiettes cassées dessus, de la corde, des cailloux, du plâtre et environ 4 pouces d'épaisseur de peinture. C'était très amusant, mais un peu dur à digérer au niveau du portefeuille. (rires)

LF : Quels sont tes projets futurs, et qu'est-ce que tu aimerais accomplir ?

VG : Dans un avenir très proche, disons le 9 avril à 19 h à Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université, il va y a voir l'exposition des finissants. Il y aura 8 exposants, alors venez en grand nombre !

LF : Finalement, est-ce que tu as une anecdote, quelque chose de drôle à raconter qui t'es arrivé ?

VG : Eh bien les étudiants du département me surnomment « Carré », puisque j'habite en résidences. C'est drôle, mais à la fois un peu triste, car effectivement, j'habite dans un carré. (sourire)

Si vous avez des idées de nominations, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à ecm4911@umoncton.ca

Mais où culture-je?
Les activités du campus et du Grand Moncton

Aujourd'hui
The Burdened Spirit

Maurice Henri, fondateur du projet *«Cameras for Healing»*, présentera un exposé de ses récents voyages en Afrique. (anglais)

18 h 30, Bibliothèque publique de Moncton

Jeudi
Christian « Kit » Goguen & Louise Vautour

Deux artistes d'Ode à l'Acadie accompagnés d'autres musiciens pour un spectacle de musique.

20 h, Théâtre Jeanne-de-Valois

Vendredi
Indie Pop Night

Allez danser sur des chansons indie pop rock et électro.

22 h, Paramount Lounge

Samedi
Metal/Rock Fest

Spectacle de musique regroupant des groupes comme Dischord, Manlord, et Road Crew. BBQ sur place.

16 h 15 à 22 h, Club Lions de Moncton

Dimanche
Innovative Hybrid Wrestling Kick Off 2010

Combats de lutte mettant en vedette Ryan Storm, Julien Young et Titus et plusieurs autres.

19 h, Centre récréatif Coverdale (Riverview)

Lundi
LICUM

Match de la Ligue d'improvisation du Centre universitaire de Moncton.

19 h, Salle Multifonctionnelle du Centre étudiant

Mardi
Matt Andersen

Spectacle-bénéfice pour la Cuisine à Cœur de Moncton.

19 h 30, Théâtre Capitol

The Young Victoria

Far Out East Cinema présente ce film de fermeture au festival du film de Toronto de 2009.

20 h, Pavillon Jacqueline Bouchard

INTERNATIONAL

Birmanie
Appel d'Aung San Suu Kyi rejeté

Encore un autre coup subi par Aung Sann Suu Kyi dans ses efforts pour mettre fin à son assignation à domicile. La cheffe pro démocratique de la Birmanie, en captivité, a vu son appel pour la liberté rejeté, il y a deux semaines, par la Cour suprême de son pays. Avec cette décision du tribunal de dernière instance, les chances que Mme Suu Kyi puisse à nouveau voyager librement ont été remises en question davantage.

D'après certains analystes, le rejet de l'appel est un signe que les généraux qui gouvernent la Birmanie comme une dictature désirent garder Aung San Suu Kyi loin des yeux du peuple au cours des élections générales imminentes. Bien que la nouvelle constitution du pays prohibe à la cheffe de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de mettre son nom sur le scrutin, étant donné qu'elle était mariée à un étranger (un Britannique), les généraux ont toujours peur que sa présence puisse influencer le choix de ses concitoyens.

L'avocat de longue date de Mme Suu Kyi, Nyan Win, a signalé que la Cour suprême n'avait donné aucune raison pour sa décision, mais qu'il planifie lancer un « appel spécial ». De son côté, l'ambassadeur britannique, Andrew Heyn, qui était dans l'assistance, a avoué que le rejet de l'appel n'était pas surprenant, mais quand même désappointant. Il a réitéré la position du Royaume-Uni et de l'Ouest en général voulant qu'Aung San Suu Kyi et les quelque 2 000 prisonniers politiques soient libérés immédiatement.

Ayant été assignée à son domicile pour la majorité du temps au cours des 20 dernières années, Aung San Suu Kyi était censée être mise en liberté en mai 2009. Toutefois, après avoir accueilli avec réticence un Américain, John Yettaw, qui était soudainement apparu sur le seuil de sa porte, la cheffe de la LND a vu son assignation prolongée à la suite d'un procès hautement critiqué par l'Ouest.

Junte militaire

La Birmanie, située dans le sud-est de l'Asie, est considérée comme un des pays les plus violents au monde. Après avoir vécu une courte période de démocratie entre son indépendance du Royaume-Uni en 1948 et 1962, le pays a depuis été sous l'emprise d'une forme ou d'une autre de dictature. Depuis 1988, elle est gouvernée par la State Peace and Development Council (SPDC), une junte militaire composée de généraux qui ont éradiqué toute forme de démocratie et d'information libre dans le pays.

Lors des élections libres tenues en 1990, le parti d'Aung San Suu Kyi, la LND, a gagné par une victoire écrasante qui n'a jamais été reconnue par les généraux. Ainsi, elle fut éventuellement assignée à son domicile pour empêcher une révolte du peuple.

Sa captivité provoqua la colère de plusieurs pays démocratiques, qui ont imposé de nombreuses sanctions à la Birmanie, mais sans réussir à amener les généraux à instaurer la démocratie. En 2007, l'absence d'un gouvernement adéquat et l'assignation d'Aung San Suu Kyi était rendue à son point d'ébullition lorsque des milliers de Birmans, dirigés par les moines bouddhistes, ont manifesté contre leurs dirigeants. La répression gouvernementale de ces manifestations a attiré l'ire de l'Ouest.

Lors des élections de cette année, les premières en Birmanie depuis 1990, c'est prédit que la junte militaire se verra élire avec une forte majorité. La réassignation d'Aung San Suu Kyi démontre déjà bien que les généraux ne désirent pas lâcher le pouvoir de sitôt.

Les deux salons de la Faculté d'administration
Une mise à jour

Jacques GALLANT

Dans Le Front du mois de décembre, un article présentait le phénomène de deux salons bien distincts à la Faculté d'administration, communément dénommés par certains étudiants comme le « Salon des Blancs » et « Salons des Noirs ». En d'autres mots, un trait assez frappant dans la Faculté est l'existence d'un salon où se retrouvent principalement des étudiants de race blanche et un autre où se défendent des étudiants de race noire. D'après certains étudiants, comme Karelle Vignon, qui avait rédigé une chronique pour le journal Sans Frontières, au sujet des endroits de détente, ce n'est pas une ségrégation qui se fait faire en Admin, mais simplement que les étudiants préfèrent être regroupés avec des personnes qui partagent leurs caractéristiques, comme la couleur de la peau.

Depuis la parution de cet article, un comité a été mis sur place, en janvier, pour étudier la question d'une meilleure intégration de tous les étudiants en Admin, où 1/3 de la population étudiante, soit 202 élèves, provient de l'étranger. Selon Ghislain LeBlanc, président du Conseil étudiant de la Faculté d'administration et prochain président de la FÉÉCUM, la division des salons est une réalité qui remonte à plusieurs années et qui illustre la situation d'intégration en Admin. « C'est un défi de taille. Le C.A. du Conseil étudiant a mis sur pied un comité ouvert à tous les étudiants avec le but de regrouper les deux communautés de la Faculté et d'ouvrir le dialogue. La communication est le premier pas et ensuite viendra l'intégration. »

Le président insiste sur le fait que les travaux du comité ne visent pas spécifiquement les étudiants internationaux, mais tentent plutôt d'unir tous les étudiants de la Faculté, peu importe leur bagage culturel. « Nous avons un tiers d'étudiants internationaux en Admin qui contribuent beaucoup à la Faculté, donc nous voulons une faculté qui est forte et unie. On veut que tu te sentes à l'aise, c'est-à-dire chez vous, en Admin et à l'Université. Enfin, que tous soient fiers d'où ils viennent ainsi que de leur faculté. »

Hamza Amiri, ancien président de l'Association des étudiants internationaux de l'Université de Moncton (AÉIUM), est toujours présent aux rencontres hebdomadaires du comité. « Il faut être clair que ce n'est pas un problème de racisme ici. Oui, il y a des gens racistes, comme dans toutes les facultés, mais c'est une minorité. Ce n'est d'ailleurs pas un problème canadien ou international, car il y a des gens bornés sur les deux côtés. Donc avec ce comité nous voulons focaliser sur la masse. »

Bien que toujours à l'étape de l'analyse, Ghislain LeBlanc souligne que le comité a déjà quelques idées préliminaires en tête pour favoriser l'unification de la Faculté d'administration, telles qu'une mini Soirée internationale.

D'après Hamza Amiri, cette idée ne constituera quand même pas une solution. Selon lui, il faudra aller plus loin pour trouver quelque chose à long terme. « C'est bien de faire une mini Soirée internationale, mais je ne trouve pas qu'axer sur la culture des autres va amener une amélioration aux relations humaines. Il faut trouver un moyen de créer des liens bilatéraux entre les étudiants qui persisteront même après une activité. En ce moment, ce sont les salons qui démontrent ce manque de rapprochement. C'est malheureux, mais on voit toujours ce qui nous différencie des autres. Nous sommes conscients que c'est plus facile de parler avec des gens qui partagent ta culture, mais nous voulons établir ce lien crucial entre tous les étudiants de la Faculté et même sur l'ensemble du campus. Nous savons que c'est faisable. »

ESPACES PUBLICITAIRES *SO MUCH* DISPONIBLES!
MYRIAM.BOUDREAU@ACADIENOUVELLE.COM

Ouverture de poste

Sénat académique
Représentant.e des étudiant.e.s du premier cycle
Représentant.e des étudiant.e.s du deuxième et troisième cycle

Jusqu'au 19 mars 2010, la FÉÉCUM reçevra des candidatures aux postes de représentant-e des étudiant-e-s du premier cycle et de représentant-e des étudiant-e-s du deuxième et troisième cycle au Sénat académique de l'Université de Moncton.

Les responsabilités et les attributions du Sénat sont décrites par les statuts et règlements de l'Université comme suit :

"Le Sénat est souverain dans son domaine. Il est l'organisme d'autorité qui exerce selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la Charte, le contrôle sur les études, l'enseignement et toutes les activités universitaires dans l'ensemble de chacune des parties de l'Université.

Selon la LOI SUR L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, le Sénat académique possède les pouvoirs de conduire, diriger et réglementer toutes les affaires de l'Université relatives à l'enseignement et à la recherche, notamment la planification, la création et la mise en oeuvre des programmes, le choix du lieu où ils seront offerts, le contrôle de la qualité de l'enseignement et des programmes d'études, et la recherche de l'excellence universitaire."

Les représentant-e-s étudiant-e-s doivent voir à ce que le point de vue des étudiant-e-s soit pris en considération à même toutes les décisions et délibérations du Sénat et sont parfois appelé-e-s à siéger à des comités découlant du Sénat.

Les réunions du Sénat sont de deux ordres, soit les réunions mensuelles d'une durée de quelques heures et les réunions trimestrielles qui s'étendent sur une ou deux journées.

Les lettres de candidature (avec un curriculum vitae à jour) doivent être déposées au comptoir de la réception de la FÉÉCUM à l'attention de Eric Larocque, directeur général, avant 16 h 30 le 19 mars 2010. Les candidat.e.s seront appelé.e.s à se présenter devant le conseil d'administration de la FÉÉCUM lors d'une prochaine réunion régulière.

Ouverture de poste

Présidence d'assemblée et secrétaire d'assemblée

La FÉÉCUM recevra jusqu'au 19 mars 2010 des candidatures au poste de présidence d'assemblée et de secrétaire d'assemblée.

RESPONSABILITÉS DE LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE
- Présider toutes les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration;
- Voir à ce que les procédures d'assemblée délibérantes, telles que décrites par le Code Morin, soient respectées lors des réunions du conseil d'administration;
- Voir à ce qu'un décorum propice à la bonne discussion soit maintenu lors de toutes réunions du conseil d'administration;
- Signer les procès-verbaux, une fois ces derniers adoptés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU-DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
- Prendre les notes durant les réunions du conseil d'administration;
- Rédiger un manuscrit des procès-verbaux et le remettre à l'adjointe administrative de la FÉÉCUM;
- Signer les procès-verbaux avant leur adoption par le conseil d'administration.

RÉMUNÉRATION
La présidence d'assemblée et le-la secrétaire d'assemblée reçoivent un honoraire de 20 $ par réunion.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS
Les réunions régulières du conseil d'administration ont normalement lieu une fois à chaque deux semaines. À l'occasion, une réunion spéciale sera convoquée en sus des réunions régulières.

Les lettres de candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae à jour, doivent être déposées au comptoir de la réception de la FÉÉCUM à l'attention de Eric Larocque, au plus tard le 19 mars 2010 à 16 h 30. Les candidat-e-s seront appelé-e-s à se présenter devant le conseil d'administration de la FÉÉCUM lors d'une prochaine réunion régulière.

Note : Les candidats et candidates doivent être membres en bonne et due forme de la FÉÉCUM au moment du dépôt de leur candidature et également, pour l'année universitaire 2010-2011.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle (A.G.A.) de la FÉÉCUM

B-149 du Centre étudiant

24 mars 2010 à 11 h 15

CERTIFICATS DE MÉRITE

MISES EN CANDIDATURE

Pour une 23e année, l'Université décernera des certificats de mérite aux étudiantes et étudiants qui terminent leurs études universitaires et qui, par leur leadership, ont grandement contribué à améliorer la qualité de la vie étudiante. Les étudiantes et étudiants peuvent soumettre leur propre candidature ou celle d'une autre personne qu'ils croient susceptible de rencontrer les critères de qualification. Les formulaires sont disponibles auprès des conseils étudiants des facultés et écoles, de la FÉÉCUM et des Loisirs socioculturels. Dûment complétés, ils doivent être retournés avant le **mercredi 17 mars 2010 (16 h 30)** au bureau des Loisirs socioculturels local B-150 Centre étudiant. Cette remise de certificats, qui aura lieu lors du **Gala para-académique le 24 mars 2010**, est une initiative prise en collaboration avec la Fédération des étudiants et étudiantes. Le comité de sélection choisira les finissant.e.s qui auront le plus fait leur marque en participant à des champs d'activités comme, par exemple, le conseil étudiant, les sports, les services à la communauté, le bénévolat, les activités culturelles et les divers comités du campus.

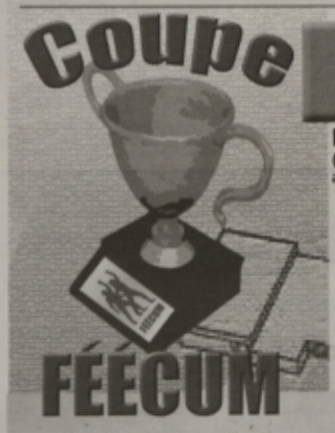

Super-Rallye

8e et dernière épreuve

Pour tous les détails, consultez : www.feecum.ca

le mercredi 17 mars
(inscriptions à la FÉÉCUM B-101 du Centre étudiant ou par courriel au comfee@umoncton.ca avant le mardi 16 mars à 15 h)

dès 8 h 15
Venez ramasser votre questionnaire à la FÉÉCUM

avant 16 h 30
Venez le remettre le plus complet possible

Aucune limite sur le nombre de membres de votre équipe
(faculté, département, comité, équipe ou résidence)
Résultats FINAUX au gala para-académique du 24 mars!

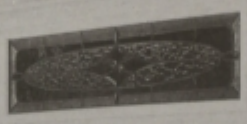

Méga vente de garage

12 et 13 MARS de 9 h – 17 h
UNIVERSITÉ DE MONCTON : CENTRE-ÉTUDIANT
18, av. Antonine-Maillet
COLLECTE DE FONDS POUR HAÏTI (Croix Rouge)
Encan silencieux, vêtements, livres, meubles et bien d'autres!
SAMEDI : Activités pour enfants, musique, rafraîchissements

QUESTIONS?
vpinfee@umoncton.ca ou 858-4484

Et continuez de faire don de vos biens pour la vente jusqu'à ces dates!

SPORTS

Jeux olympiques
« À nous la médaille d'or »

Normand d'ENTREMONT

Ça n'a pas bien commencé. Le premier jour officiel de compétition aux Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver, un lugeur est mort en descendant la piste, une piste dont la sécurité est mise en question. Ensuite, à la cérémonie d'ouverture, un problème technique a gâché ce qui aurait dû être un moment précieux pour Catriona Le May Doan. De plus, il y avait toute la question de la neige (ou plutôt son absence) à Whistler. Et même lorsque Jenn Heil remporta la première médaille pour le Canada, il semblait que le résultat allait être représentatif des 17 jours de compétitions : l'athlète canadienne qui était la préférée manquait à peine l'or et devait se contenter de la déception d'une médaille d'argent.

De là, les choses se sont améliorées un peu. Alexandre Bilodeau remporta l'or aux bosses devant son plus grand admirateur, son frère. L'image de ces deux frères qui célébraient la victoire, la première médaille d'or dans l'histoire du Canada aux olympiques joués au Canada, est une image qui restera l'une des plus mémorables des olympiques.

Pendant la première semaine de compétition, le Canada remporta plus ou moins une médaille chaque jour, ce qui était acceptable, mais non pas spectaculaire. Après 12 jours de compétition, le Canada avait remporté 11 médailles. En même temps, l'équipe masculine de hockey semblait également peu puissante, elle qui, rendue à ce point, devait affronter la Russie dans les quarts-finales après une compétition peu convaincante.

Mais c'est à ce point que l'équipe masculine, ainsi que la collectivité des athlètes, semblait se réveiller. Pour la première fois des olympiques, le Canada s'est affirmé au globe. Une victoire pour les hommes de 7-3 contre la Russie n'était qu'une raison pour laquelle célébrer pendant une soirée où le Canada remporta quatre médailles. La prochaine soirée, deux autres médailles étaient au menu. L'équipe féminine de hockey continua sa dominance aux olympiques avec sa troisième médaille d'or consécutive, et Joanie Rochette inspira tout un pays en remportant le bronze au patinage artistique seulement cinq jours après

la mort tragique de sa mère.

Le succès canadien se poursuivit. Le 26 février, Charles Hamelin fait taire ses critiques en gagnant l'or à deux reprises en piste courte en moins d'une heure. Cela surligna une autre soirée où le Canada remporta quatre médailles. D'ailleurs, l'équipe masculine de hockey réservait, la même soirée, son rendez-vous en finale contre les États-Unis en gagnant sa partie contre la Slovakie 3-2.

Par ailleurs, ce fut un samedi mémorable pour le Canada, le 27 février. Quatre autres médailles, dont trois d'or, furent remportées. Parmi ces médailles, deux médailles d'or gagnées presque simultanément, soit par l'équipe masculine de poursuite de 5000 m en patinage de vitesse et Jasey Jay Anderson au slalom géant parallèle en surf de neige, marquaient probablement les 10 minutes les plus productives dans l'histoire canadienne des olympiques.

Le point culminant du succès canadien se trouva encore une fois au hockey. Après un match très serré où les Américains ont égalisé avec 20 secondes à faire en 3e, Sidney Crosby marqua le but ultime en prolongation pour donner la victoire au Canada, avec le pointage de 3-2. La victoire réassura la fierté canadienne de son sport et concrétisait l'unité du pays aux olympiques.

En fin de compte, ce fut 17 jours incroyables pour le pays. Un record canadien de 26 médailles, ainsi qu'un record mondial de 14 médailles d'or (aux olympiques d'hiver) fut établi par les athlètes canadiens. Et, pour couronner le tout, le Canada démontra pourquoi on l'appelle « son sport » avec le double-or au hockey. Que ce soit par le fait que les athlètes canadiens se sont inspirés de leurs co-délégués du hockey ou par simple coïncidence, le tournoi de hockey masculin était effectivement une représentation presque identique de l'effort canadien aux Jeux olympiques à Vancouver.

L'objectif primaire de « à nous le podium » ne fut pas atteint, mais ce n'était pas à cause d'un manque d'efforts. Finissant au troisième rang pour le nombre total de médaille, le Canada peut maintenant songer à encore plus, pour les Jeux olympiques à Sotchi en 2014.

Les BOURSES de la Société Nationale de l'Acadie 2010

Les personnes désirant plus d'information concernant les bourses de la Société Nationale de l'Acadie ou qui désirent soumettre leur candidature peuvent visiter le www.snacadie.org dans la section Programme de bourses. Toute candidature doit être soumise au plus tard le **dimanche 31 mars 2010**.

BOURSES FRANCE-ACADIE

Dans le cadre de l'entente France-Acadie conclue entre le Consulat général de France dans les Provinces atlantiques et la Société Nationale de l'Acadie, deux bourses d'études sont offertes à des Acadiens et Acadiennes souhaitant effectuer une année d'études universitaires en France.

Les candidates et candidats intéressés par ces bourses d'études devront :

- être originaires des Provinces atlantiques ou y résider depuis 5 ans;
- être âgés de plus de 18 ans au moment du départ en France;
- avoir accumulé au moment du départ un minimum 3 années d'études universitaires;
- être préinscrits dans une université en France pour la semaine 2010-2011;
- démontrer leur volonté de contribuer au développement de la société acadienne.

Cette année, deux bourses totalisant 15 600 $ seront remises.

BOURSE FONDATION FRANCO-ACADIENNE POUR LA JEUNESSE

La Fondation Franco-Acadienne pour la Jeunesse (FFAJ) invite les jeunes Acadiens et Acadiennes à poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse de stage de 2 000 $, par l'entremise d'un stage de formation en France.

Pour être admissible à cette bourse, le ou la candidat(e) doit :

- être de langue française;
- être citoyen canadien;
- vivre dans les provinces atlantiques depuis au moins 3 ans;
- être âgé entre 18 et 30 ans;
- démontrer la capacité d'entreprendre le stage avec maturité;
- posséder au moins une année d'études postsecondaires;
- posséder au moins une année d'expérience dans son domaine de travail;
- soumettre un rapport écrit à la suite du projet.

Aucune restriction n'est imposée quant au domaine du stage envisagé. La durée du stage doit être de deux (2) à quatre (4) semaines. Le ou la stagiaire est responsable d'effectuer les contacts nécessaires et de définir les modalités de son stage.

La responsabilité de l'organisation du stage repose sur le ou la stagiaire.

BOURSES COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

Dans le cadre de son programme d'échanges avec la Communauté Wallonie-Bruxelles, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) offre huit (8) bourses de stages, en Belgique, au cours de l'été 2010.

- Six (6) bourses qui permettent à des candidats de suivre des cours de perfectionnement du langue et littérature françaises donnés à l'Université libre de Bruxelles du 17 juillet au 6 août 2010.
- Deux (2) bourses pour permettre à des (futurs) professeurs de français langue seconde de suivre les cours de didactique du français donnés à l'Université catholique de Louvain du 2 au 20 août 2010.

Pour être admissible, le ou la candidat(e) devra :

- être de langue maternelle française;
- originaire de l'une des provinces du Canada atlantique ou y être résidant depuis au moins 5 ans;
- avoir 18 ans ou plus au moment du stage;
- être titulaire d'un diplôme universitaire ou collégial ou en cours d'études.

UCL ULB

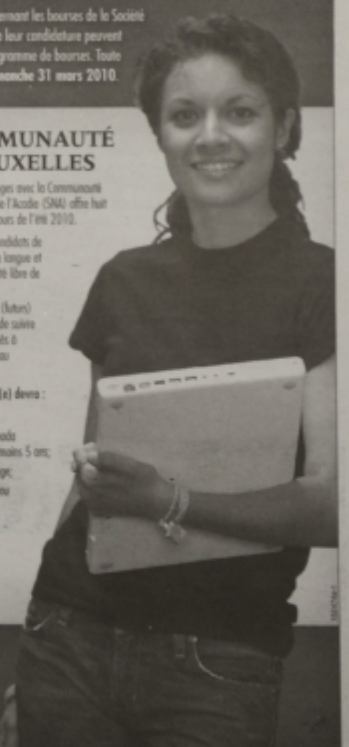

SNA

Consultez la section Programme de BOURSES

snacadie.org

Date limite : 31 mars 2010

SPORTS

Les Huskies causent la surprise

Tout le monde attendait un duel entre les deux meilleures équipes de la SUA, les Aigles Bleues de l'Université de Moncton et les X-Women de St-FX, au terme du tournoi de championnat qui se déroulait du 25 au 28 février dernier, à l'aréna J-Louis Lévesque.

Les Huskies de l'Université Saint-Mary's ont cependant mêlé les cartes, elles qui ont eu raison et des X-Women, 5-3, en demi-finale et des Aigles Bleues en grande finale, par la marque de 6-2, causant ainsi toute une surprise.

Les Huskies ont débuté le match en force en se donnant une avance de deux buts dès la première période, sur des buts de Melissa Young et Rebecca Mosher.

La deuxième période a été à l'image de la première alors que les joueuses de Saint-Mary's ont explosé pour trois autres buts. Kyla Thurston, la capitaine Kori Cheverie, qui a d'ailleurs été nommée joueuse du tournoi, et Lauren McCusker ont été les marqueuses. Thurston à touché la cible une seconde fois en troisième.

Du côté des Aigles, seules Mariève Provost, en deuxième, Kayla Landry, en troisième, ont réussi à tromper la vigilance de la gardienne Jilian MacIsaac.

Contrairement à MacIsaac qui a stoppé 27 des 29 lancers dirigés en sa direction, Kathy Desjardins n'a pas connu la sortie espérée, cédant à cinq reprises sur 24 tirs.

Le tournoi semblait cependant bien se dérouler jusque-là pour le Bleu et Or qui s'est frayé un chemin jusqu'en finale, inscrivant deux victoires, la première par la marque de 6-2 face aux Panthers de l'Université de l'Île-du-Prince Édouard et 3-1 en demi-finale dans une rencontre les opposant aux Tommies de Saint-Thomas.

Ce parcours intéressant, jumelé à la défaite surprise des X-Women aux mains des Huskies, semblait donner l'avantage aux Aigles sur papier, mais cela a été loin d'être le cas sur la glace.

Malgré cette défaite crève-cœur, quelques joueuses se sont distinguées pendant le championnat, comme Mariève Provost qui a touché la cible à cinq reprises, dont un tour du chapeau lors de la partie face aux Panthers.

Provost à d'ailleurs été nommée sur l'équipe d'étoile en compagnie de sa coéquipière Geneviève David à la défense. Le reste de l'équipe a été monopolisé par les représentantes de Saint-Mary's.

Les Huskies iront donc représenter l'Association des Sports universitaires de l'Atlantique au championnat canadien qui aura lieu à Antigonish, sur le campus de l'Université St-Francis Xavier, du 11 au 14 mars prochain.

Ce scénario est donc doublement décevant pour les représentantes de l'Université de Moncton qui verront, en plus des Huskies de Saint-Mary's, les X-Women participer au championnat en tant qu'équipe hôtesse de l'événement.

CHRONIQUE
Semaine difficile pour le Canadien

Jason CHIASSON

La dernière semaine du Canadien avant la pause olympique s'est bien mal terminée. Après avoir vaincu les puissants Capitals et Alexander Ovechkin, mercredi, le Canadien a encaissé deux revers consécutifs face aux Flyers de Philadelphie.

Dans la seule victoire de la semaine face aux Capitals, le Canadien a eu besoin de tout son petit change pour venir à bout de Washington. Montréal avait pris les devants cinq à deux, mais les Caps sont toutefois revenus dé l'arrière pour forcer la prolongation. Plekanek a par la suite inscrit le but de la victoire en prolongation.

Lors de cette partie, deux jeunes en ont profité pour inscrire leur premier point dans la LNH. Tom Pyatt a marqué un but en plus d'amasser une aide, il évoluait au côté de Gomez et Gionta. La recrue David Desharnais est l'autre jeune à avoir réalisé cet exploit avec une passe.

Suite à cette victoire, le Canadien se frottait deux fois en deux jours aux Flyers de Philadelphie, vendredi et samedi. Ces matchs étaient très importants, puisque les deux équipes sont au plus fort de la lutte pour une participation aux séries éliminatoires.

Dans le premier duel à Philadelphie, le Canadien s'est incliné par la marque de trois à deux. L'équipe montréalaise a connu un lent début de match, ce qui a permis aux Flyers de se forger une avance de trois à zéro. Jeff Carter (avec deux) et Matt Carle ont marqué pour Philadelphie.

Glen Metropolit et le nouveau venu Dominc Moore ont réduit l'écart en troisième période, mais il était trop tard.

Le deuxième duel avait lieu samedi. Le Canadien a encore connu une partie difficile et s'est incliné six à deux. Le Québécois Daniel Brière a mené la charge pour Philadelphie avec un tour du chapeau. Les autres buts des Flyers sont venus des bâtons de Carter, Richard et Betts. Scott Gomez et Brian Gionta ont répliqué pour la sainte flanelle.

Les deux parties contre les Flyers ont été les premières dans la LNH du jeune défenseur Pk Subban. Il a réussi à amasser son premier point lors de la première rencontre.

Trois joueurs rétrogradés

Dimanche, le Canadien a annoncé qu'il renvoyait dans les mineurs Pk Subban, David Desharnais et Tom Pyatt. Ils se rapporteront au club-école de l'équipe, les Bulldogs de Hamilton.

21e Concours des jeunes chercheures et chercheurs de la FESR
24 mars 2010

Le Concours annuel des jeunes chercheures et chercheurs de la FESR aura lieu le mercredi 24 mars 2010, de 8 h 30 à 16 h 30, dans les salles 106, 114 et 214 de l'Édifice des arts.

Ce concours permet à des étudiantes et étudiants des universités de l'Atlantique de présenter en français les résultats de leurs travaux de recherche.

Les communications seront présentées dans quatre catégories : sciences humaines et sociales 1er cycle, sciences humaines et sociales 2e et 3e cycles, sciences naturelles et génie 1er cycle et sciences naturelles et génie 2e et 3e cycles.

« Encore une fois cette année, une multitude de sujets seront abordés, mentionne Marc-André Villard, président du Comité d'organisation. Citons en exemple l'effet du café turc, du thé yerba maté et du sumac sur l'indice glycémique d'un aliment traditionnel libanais; la création de nouveaux inhibiteurs de l'aromatase pour le traitement du cancer du sein; un cercle de lecture au sein d'une équipe de hockey; l'artiste acadien vu par l'autre : regard exotique ou folklorique?, ou encore les représentations linguistiques entravant le choix dans un forum de discussion en ligne du sud-est du Nouveau-Brunswick. »

Toutes les étudiantes et tous les étudiants de premier cycle sont fortement invités à assister aux diverses présentations, qui mettront en vedette leurs collègues au 1er, 2e ou 3e cycle.

Une table ronde intitulée « La science en région » animée par Yannick Villedieu débutera à 16 h.

Le gala de remise des prix aura lieu dans la salle de spectacle A-119 du pavillon Jeanne-de-Valois à compter de 17 h 30. Cet événement offrira également une vitrine à diverses activités de création artistique.

Vous pouvez consulter le programme du concours à l'adresse www.umoncton.ca/fesr

Renseignements : 858-4310

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Loisirs socioculturels

Courez la chance de gagner le Concours des amoureux en vous achetant un billet pour le spectacle. Plus de renseignements sur www.umoncton.ca/umcm-sls

Christian Kit Goguen et Louise Vautour

Jeudi 11 mars

20 h, Pavillon Jeanne-de-Valois, UdeM

Étudiant : 7,50 $
Régulier : 12,50 $
(frais de service en sus)

Plus que parfait

18 et 19 mars

20 h, Théâtre l'Escaouette Moncton

Étudiant : 10,00 $
Régulier : 20,00 $
(frais de service en sus)

Passion Percussion

Samedi 20 mars

20 h, Moncton Wesleyan Celebration Center

Étudiant : 12,50 $
Régulier : 20,00 $
(frais de service en sus)

Spectacle de danse Virtuose/chaos

Dimanche 28 mars

14 h, Pavillon Jeanne-de-Valois, UdeM

Étudiant : 7,50 $
Régulier : 12,50 $
(frais de service en sus)

avec des numéros de Hip Hop, Funky Jazz Breakdance, Contemporain, Salsa, etc.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

(506) 858-4554 • www.umoncton.ca/umcm-sls

Billetterie : 1 800 363-8336